

DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
COMMUNE  
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 novembre 2023

Convocation du **14/11/2023**  
Date de publication : **21/11/2023**  
Conseillers en exercice : **043**  
Présents : **037**  
Quorum : **22**

**L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace Bras d'Or, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.**

N° **003-201123**

**OBJET : ADMINISTRATION  
GENERALE**

Remplacement d'un membre  
démissionnaire de la C.C.S.P.L.

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,  
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,  
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur KOURICHI Zarick (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231120-201123\_03-DE  
Reçu le 21/11/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
21/11/2023



**Délibération n° 003-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)**

BOISSON Valérie), Monsieur PERRIN-TOININ Yves (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

**ABSENTS :**

**Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire**

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

En application des dispositions de l'Article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Ville a créé, par délibération n° 02-251115 du Conseil Municipal du 25 Novembre 2015, une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics confiés aux tiers par convention de Délégation de Service Public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Pour faire suite à la mise en place de la nouvelle Municipalité le 3 Juillet 2020 et à l'élection de Monsieur Gérard GAZAY en qualité de Maire, les représentants de l'Assemblée délibérante au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été désignés par délibération n°03-131020 du Conseil Municipal du 13 Octobre 2020.

Le Président de la Commission doit présenter au Conseil Municipal avant le 1<sup>er</sup> Juillet de chaque année un état des travaux réalisés par cette Commission au cours de l'année précédente.

Cette commission doit être constituée par :

- Monsieur Gérard GAZAY, Maire, ou son représentant, Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint ;
- Cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus par le Conseil Municipal à la proportionnelle au plus fort reste, ainsi que cinq représentants d'associations locales.

Les associations locales dont l'objet statutaire les conduit à s'intéresser aux services publics locaux ont été contactées et ont donné leur accord pour participer à la Commission, il s'agit de :

Madame Martine FAYE, représentante de l'Association Stop Bruit A50 ;  
Monsieur Christian WATHELET, représentant de l'Association des Contribuables de l'Intercommunalité d'Aubagne ;

Monsieur Bernard SANZ, représentant de l'Association Commerce Aubagnais de Proximité ;  
Monsieur Olivier POTET, représentant de l'Association Mobil'idées ;  
Monsieur Félix Castellan, représentant de l'Association des donateurs de sang bénévoles.

Selon le principe de la représentation proportionnelle, au plus fort reste, la Majorité Municipale avait obtenu trois sièges titulaires et trois sièges suppléants et les Conseillers Municipaux de la Liste d'Opposition « RASSEMBLÉ.E.S. POUR AUBAGNE » deux sièges titulaires et deux sièges suppléants comme suit :

Mme Danielle MENET ;  
Monsieur André LEVISSE ;  
Monsieur Léo MOURNAUD, en qualité de membres titulaires.

Madame Sophie AMARANTINIS ;

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231120-201123\_03-DE  
Reçu le 21/11/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
21/11/2023



**Délibération n° 003-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)**

Monsieur Jean-Bernard LOUIS ;  
Monsieur Laurent GUEDJ, en qualité de membres suppléants.

Monsieur Arthur SALONE ;  
Monsieur Ahmed CHERIET, en qualité de membres titulaires.

Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF ;  
Monsieur Denis GRANDJEAN, en qualité de membres suppléants.

Eu égard à la démission de Monsieur Ahmed CHERIET de la Liste d'Opposition « RASSEMBLÉ.E.S. POUR AUBAGNE », le Conseil Municipal doit redélibérer pour le remplacer au sein de cette Commission.

Dès lors, au nom de la Majorité Municipale, sont proposées les candidatures suivantes :

Mme Danielle MENET ;  
Monsieur André LEVISSE ;  
Monsieur Léo MOURNAUD, en qualité de membres titulaires.

Madame Sophie AMARANTINIS ;  
Monsieur Jean-Bernard LOUIS ;  
Monsieur Laurent GUEDJ, en qualité de membres suppléants.

Au nom de la Liste d'Opposition « RASSEMBLÉ.E.S. POUR AUBAGNE », sont proposées les candidatures suivantes :

Monsieur Arthur SALONE ;  
Monsieur Yves PERRIN-TOININ, en qualité de membres titulaires.

Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF ;  
Monsieur Denis GRANDJEAN, en qualité de membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : de RETIRER la délibération n°03-131020 du Conseil Municipal du 13 Octobre 2020 ;

**ARTICLE 2** : d'ELIRE les représentants pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

**ARTICLE 3** : de DESIGNER les associations locales pour siéger à la Commission ;

**ARTICLE 4** : de DONNER délégation à Monsieur le Maire afin de saisir la Commission Consultative des Services Publics

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231120-201123\_03-DE  
Reçu le 21/11/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
21/11/2023



**Délibération n° 003-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)**

Locaux pour avis sur les projets de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, de partenariat ou encore de participation à un programme de recherche et de développement en matière d'eau et d'assainissement, ainsi que pour toute question relevant de ses attributions telles que définies par l'Article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**Ne participe(nt) pas au vote : Madame MELIN Joëlle, Madame BOUGEAREL Michèle**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20231120-201123\_03-DE  
Reçu le 21/11/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
21/11/2023

